



# **FORMATION SOUS-SECTION 3**

# PRÉALABLE ENCADREMENT TECHNIQUE

### **OBJECTIFS**

- > Connaître les moyens techniques et matériels permettant de maîtriser l'aéraulique d'un chantier ;
- > Être capable d'établir des plans de démolition, de retrait ou de confinement d'amiante s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), et de les faire appliquer;
- > Être capable de définir des procédures opératoires adaptées et spécifiques de l'activité exercée pour la préparation, la conduite et la restitution des chantiers. > Être capable de les faire appliquer.
- > Être capable de définir des procédures de contrôle en cours de chantier et de les faire appliquer;
- > Maîtriser l'aéraulique d'un chantier.

## **PUBLIC VISÉ**

> L'employeur et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en œuvre des spécifications et des moyens techniques.

## **PRÉREQUIS**

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé),
- > Aptitude au poste de travail délivrée par la médecine du travail.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Formation en salle et plateforme pédagogique certifiée
- > Méthodes adaptées à la formation des adultes,
- > Formateurs attestés INRS/OPPBTP,
- > Matériel mis à disposition : EPI (combinaison étanche, gants, sous-vêtements et sur-bottes jetables, appareil de protection respiratoire, chaussures de sécurité).

## ÉVALUATIONS

- > Une évaluation théorique de vingt minutes en continu (QCM QRC\*)
- > Une évaluation pratique de trois heures en continu est élaborée à partir d'une étude de cas permettant d'évaluer le stagiaire.

## LIEU DE FORMATION

> Dans les locaux de Conseil & Formation Amiante.

## DURÉE ET TARIE

- > 10 jours, soit 70 heures,
- > 2 580,00 € HT, soit 3096,00 € TTC.
- \* Conformément aux exigences de l'arrêté du 23 février 2012.

RÉFÉRENCE PRODUIT S3 FP 10 ET

> Rédacteur Pascal HUMEAU

> Créé par : Magali TANEGGI > Approbateur : Pascal HUMEAU

> Ref : D-FOR-PR07-V0 > Créé le : 29 juin 16 > Modifié le : 28 nov. 22 > Édité le : 28 nov. 22



# SOUS-SECTION 3

## PROGRAMME DE FORMATION (PRÉALABLE ENCADREMENT TECHNIQUE)



#### PREMIÈRE SEMAINE

#### JOUR 1:

- > Accueil des stagiaires et présentation des objectifs de formation.
- > **Identification** du risque amiante et du dispositif réglementaire global,
- > **Intégration** des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante.

#### JOUR 2:

- > Retour d'expérience du jour 1,
- > **Identification** des acteurs d'une opération de traitement de l'amiante,
- > **Identification** des obligations de repérage relatif à l'évaluation du risque amiante,
- > **Être capable** de faire l'analyse critique d'un rapport de repérage,
- > **Intégration** des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante.

#### JOUR 3:

- > Retour d'expérience du jour 2,
- > Identification du contexte réglementaire d'une opération (sous-section 3 et sous-section 4),
- > **Exigences réglementaires** de la sous-section 2 (1 ère partie).

#### JOUR 4:

- > Retour d'expérience du jour 3,
- > Exigences réglementaires de la sous-section 2 (2ème partie).
- > Exigences réglementaires de la sous-section 3,
- > **Rédiger** un plan de retrait.

#### JOUR 5:

- > Retour d'expérience du jour 4,
- > Exigences réglementaires relatives
- à la gestion des déchets,
- > Intégration des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante,
- > Évaluation théorique des compétences,
- > Présentation des travaux intersessions.

## **DEUXIÈME SEMAINE**

#### JOUR 6:

- > Bilan de la première semaine,
- > **Présentation** des objectifs spécifiques à la seconde période de formation,
- > **Être capable** de transmettre l'information et les exigences de formation intersession,
- > **Intégration** des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante.

#### **JOUR 7:**

- > Retour d'expérience du jour 6,
- > Être capable de maîtriser et de faire l'analyse des risques des différentes phases d'une opération.

#### **JOUR 8:**

- > Retour d'expérience du jour 7,
- > **Être capable** de maîtriser l'aéraulique sur un chantier,
- > Être capable de maîtriser les exigences relatives aux équipements de protection individuelle,
- > **Savoir utiliser** les EPI et réaliser la procédure d'entrée et de sortie de zone,
- > Intégration des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante.

#### JOUR 9:

- > Retour d'expérience du jour 8,
- > Être capable d'établir le programme des contrôles, notamment des empoussièrements,
- > **Être capable** de gérer les incidents,
- > Être capable d'assurer la traçabilité des opérations,
- > Intégration des points-clés dans le guide de gestion du risque amiante.

#### **JOUR 10:**

- > Retour d'expérience du jour 9,
- > Évaluation pratique des compétences,
- > Bilan et synthèse de la formation.

Conseil & Formation Amiante • Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros • Siège social : 13 rue Raoul Servant, 69007 Lyon France SIRET 529.169.583.00018 • Code Activité 7112B • TVA FR.68.529.169.583 • N° de déclaration d'activité auprès de la préfecture de région 82691145969